



**ORGANISATION PICKLEBALL CANADA**  
 (" PCO " ou " Pickleball Canada ")  
**NOTES DE LA RÉUNION DU CONSEIL**  
**CONSULTATIF NATIONAL DU PICKLEBALL**  
**Mardi 23 janvier 2024 L'Est**

<b>MEMBRES DU CCNP</b>			
Hector Campbell (Yukon)	Regrets	Jean-Samuel Lampron (Québec)	Présent
Walter Knecht (Colombie-Britannique)	Présent	Alden Briggs (Nouveau-Brunswick)	Présent
Jill Richard (Alberta)	Présent	Leonard Lye (Terre-Neuve et Labrador)	Présent
Janet Bradshaw (Saskatchewan)	Regrets	Donald Johnston (Nouvelle-Écosse)	Regrets
Rose Sawatzky (Manitoba)	Présent	Doris Dunphy (Île-du-Prince-Édouard)	Présent
Daphne Reid (Ontario)	Présent	Val Vollmin (PCO)	Présent
<b>PERSONNEL DU PCO</b>			
Barry Petrachenko			Présent
<b>INVITÉS</b>			
Rod Hamilton, PCO			Présent

**1. Rappel à l'ordre**

- Val Vollmin ouvre la réunion à 18 h 03 HNE et passe en revue le plan de discussion du groupe en tenant compte des trois points de l'ordre du jour qui ont été distribués avant la réunion.

**2. Processus de sanction des tournois**

- Discussion sur la question des entités non affiliées qui accueillent des événements sanctionnés par Pickleball Canada, avec les points saillants suivants :
  - Il peut être avantageux pour les membres que seules les organisations affiliées à Pickleball Canada puissent organiser des tournois sanctionnés.
  - Risque lié à l'organisation de tournois homologués par des organisations non affiliées (assurance, plaintes et réglementation)
  - Les clubs membres contribuent au système et devraient donc se voir attribuer le statut de sanction.
  - Ne sait pas si ces exigences en matière de sanctions sont respectées pendant le tournoi.

- Il est avantageux pour les régions qui n'ont pas de club affilié d'organiser davantage de tournois dans ces régions.
- Le groupe est parvenu à un consensus sur ce point :
  - La majorité des OSPT estiment que les organisations non affiliées ne devraient pas être autorisées à organiser des tournois homologués,
  - Les OSPT ont convenu qu'un examen plus approfondi était nécessaire pour étudier les ramifications à long terme de l'adoption d'une telle politique

### **3. Redevances de développement du PCNS**

- Pickleball Canada a décidé de mettre fin à ces frais et de demander l'avis des OSPT sur ce qu'il convient de faire avec les fonds recueillis.
- Les OSPT ont convenu à l'unanimité que tous les fonds précédemment collectés devaient être restitués à ceux qui les avaient payés.
  - Ce point sera soumis au conseil d'administration de Pickleball Canada.

### **4. Établissement d'objectifs stratégiques pour Pickleball Canada**

- Les OSPT ont approuvé les priorités distribuées pour inclusion dans le plan stratégique de Pickleball Canada.
  - Une discussion a eu lieu sur la question de savoir si Pickleball Canada devrait ajuster ses priorités en passant de l'augmentation du nombre de participants au pickleball à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une programmation plus nationale pour aider à augmenter le plaisir et le niveau de compétence des participants.
- La discussion sur le projet d'objectifs stratégiques a confirmé le soutien aux objectifs identifiés, avec les discussions/suggestions suivantes dans certains des groupes :
  - Championnats
    - Il est suggéré de trouver la valeur des championnats régionaux et éventuellement d'en faire une séquence éliminatoire pour les championnats nationaux.
  - Assurance
    - Les OSPT ont confirmé leur désir d'acquérir une solide compréhension des couvertures d'assurance en place
  - Gouvernance
    - Les OSPT suggèrent de mettre l'accent sur le soutien aux clubs et aux PTSO - y compris des conseils sur la gouvernance, les politiques et les procédures à mettre place - il n'est pas nécessaire que chaque club réinvente la roue s'il est soutenu par des informations et des conseils au niveau national.

### **5. Commentaires généraux**

- Les OSPT ont convenu de l'intérêt de réunir tous les groupes en personne pour un sommet au cours des six prochains mois.
- Un mandat sera revu et élaboré pour le CCNP.
- Tous les participants ont apprécié la structure de cette réunion, avec un ordre du jour ciblé distribué à l'avance afin de préparer leurs commentaires.
- Les réunions du CCNP se tiendront tous les deux mois, à moins qu'un nombre suffisant de points à l'ordre du jour ne justifie une réunion mensuelle.

## 6. Ajournement

- 19 h 45 heure de l'Est



